

Mutuelle Santé Solidaire

Avec la baisse constante des niveaux de remboursement, il devient de plus en plus préjudiciable de se passer d'une complémentaire santé. C'est pour cela que l'agglomération boulonnaise a « piloté » les négociations auprès de mutuelles pour obtenir un contrat de complémentaire santé aux tarifs et aux garanties attractifs pour ses habitants.

La CAB a voulu **un contrat responsable et solidaire** :

- sans sélection médicale à la souscription et avec un tarif qui n'évolue pas en fonction de l'état de santé de la personne ;
- pas de contractualisation CAB / communes / mutuelle. Chacun est libre d'adhérer ou pas au contrat ;
- un accueil physique sur le territoire.


Après consultation de la population (par questionnaires et réunions d'information collective), la CAB a affiné les besoins des habitants : l'optique, l'hospitalisation et les prothèses (auditives et visuelles).

Avec ces éléments elle a établi le cahier des charges puis a fait voter les habitants pour la mutuelle qui leur semblait la plus intéressante. A une très large majorité ils se sont prononcés pour la mutuelle APREVA (septembre 2018) devenue AESIO.



Pour adhérer, il faut simplement résider sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Boulonnais et **se rapprocher d'AESIO (anciennement APREVA) soit directement à l'agence : 76 Rue Victor Hugo, 62200 Boulogne-sur-Mer soit par téléphone au 31 11.**

La Communauté d'agglomération du Boulonnais poursuit l'accompagnement des habitants dans cette démarche. Les personnes adhérant au contrat sont invitées à faire connaître leurs remarques et/ou leur volonté de participer à un comité d'usagers auprès de Monsieur THEILLET au 03 21 10 36 36.



Un comité de pilotage est réalisé chaque année afin de faire remonter les attentes des habitants auprès de la mutuelle. Ce comité de pilotage permet également de maintenir des tarifs avec une couverture accessible et adaptée au plus grand nombre (étudiants, familles, personnes seules...) - Vous souhaitez y participer ? Contactez Monsieur THEILLEZ



**Communauté
d'agglomération**
du Boulonnais

www.agglo-boulonnais.fr

[f](https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais) (<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)

[t](https://twitter.com/aggloboulonnais) (<https://twitter.com/aggloboulonnais>)

[y](https://www.youtube.com/c/aggloboulogne) (<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)

[i](http://instagram.com/aggloboulonnais) (<http://instagram.com/aggloboulonnais>)

[in](https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/) (<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/>)

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

**@ NOUS
CONTACTER**

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓ JE M'INSCRIS

[> ARCHIVES](#) [> DÉSINSCRIPTION](#)

- [> PLAN DU SITE](#)
- [> MARCHÉS PUBLICS](#)
- [> ACCESSIBILITÉ](#)
- [> MENTIONS LÉGALES](#)
- [> PROTECTION DES DONNÉES](#)
- [> OFFRES D'EMPLOI](#)
- [> GESTION DES COOKIES](#)